

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS
Rue des Ebaulais
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS**

Tel : 03 85 25 86 47

Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : com.com.semur@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10 Mars 2014 A OYE

L'an deux mille quatorze, le dix mars, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Oyé, salle communale, sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 27 Février 2014

Nombre de membres en exercice : 32 – Présents : 29

Etaient présents : M. DECLAS Georges - M. VINCENT Daniel - M. MATHIEU Georges, Mme Lucette VERMOREL, Mme Isabelle LAGOUTTE - GOBET Michel - M. CORDEIRO David, M. DURIAU Pierre, Mme MAMESSIER Annie, M. BURLOT Jean Claude - M. MAMESSIER Louis, M. MONNET Charles, M. AUVOLAT Pierre, M. BEAUCHAMP Guy, M. PEGUET Jean François, M. MORIN Jean, Mme CHABRIER Christine, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP, M. GERMAIN Henri, M. SIVIGNON Jean Paul, M. CAPTIER Henri, M. GERVAIS Georges, M. TULOUP André, M. BACIAK François - M. DOSSO GREGGIA Jean-Louis, M. PERRAT Guy, M. LAMOTTE Jean Paul - Mme BARBIER Marie

Absents excusés : M. LAMOTTE Louis - M. FEUILLAND Jean Louis - M. DUVERGER Jean,

Secrétaire de séance : M. David CORDEIRO

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous

M. Louis MAMESSIER, Maire d'Oyé, souhaite une bonne réunion à tous

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion du 10 février 2014 à Ligny en Brionnais est adopté à l'unanimité

M. André MAMESSIER remercie Maître Travely, Notaire à Marcigny, pour sa présence afin d'expliquer le dossier « Charveron ». Maître Travely refait l'historique : rencontre avec Laurent CHARVERON au 4^{ème} trimestre 2013 pour mise en place de garanties avec le Notaire de la SARL CHARVERON. Le 4/12/2013 un acte est signé pour une hypothèque de 300 000 € sur les biens de la société et un nantissement sur l'affaire. Les frais seront pris en charge par le créancier. Une somme de 300 000 € devait être versée le 28 février mais n'est pas payée à ce jour. Me Travely a adressé une lettre recommandée avec AR de mise en demeure de payer au 6 mars. Si le 18 mars rien n'est fait, la caution sera actionnée dans un 1^{er} temps, puis suivra la procédure avec un avocat de sûreté.

La banque Crédit Mutuel accepte de soutenir la SAEM du marché au cadran en accordant une ligne de trésorerie de 300 000 € avec une date d'échéance au 31/12/2014. Face à l'incertitude du versement de la somme de 300 000 € la banque accorderait 300 000 € supplémentaire. Le conseil communautaire à l'unanimité accepte de se porter garant pour cette ligne de trésorerie.

VOTE DES BUDGETS

Budget principal :

Section de fonctionnement : 1 031 697.00 €

Section investissement : 157 418.00 €

Les taux d'imposition restent inchangés : TH : 6.09 % - TF : 4.09 % - TFNB : 8.36 % - CFE : 4.84 %

Budget environnement :

Section fonctionnement : 616 721.00 €

Section investissement : 118.555.00 € : Mise en conformité déchèterie, achat de containers, PAV etc...

Budget action sociale :

Section fonctionnement : 110.941.00 €

Section investissement : 2.841.00 € (écriture amortissements)

Budget maisons d'accueil :

Section fonctionnement : 65.038.00 €

Section investissement : 51.540.00 €

Budget SPIC :

Section fonctionnement : 296.483.00 €

Section investissement : 140.566.00 €

Budget marché aux bestiaux :

Section fonctionnement : 206.857.00 €

Section investissement : 138.478.00 €

François BACIAK rappelle la mise en place du centre social qui avait déjà été évoqué lors de la commission finances. Le conseil communautaire accepte la création du centre social et s'engage à financer une partie pour la durée du contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui est de 4 ans. Une délibération sera prise sollicitant une demande de classement en catégorie 3 pour l'Office du Tourisme de Marcigny-Semur.

M. le Préfet a adressé une circulaire concernant la compétence incendie et secours par la communauté de communes : le retrait de la compétence prendra effet le 1^{er} janvier 2015. Les conditions de remboursement aux communes seront étudiées.

Commission marché : Jean François PEGUET dresse le bilan : baisse des effectifs en 2013 – Le conseil d'administration de la SAEM s'est réuni le 6 mars, les comptes définitifs seront arrêtés en avril. Il ressort un bénéfice de 10 000 € environ malgré paiement de l'Impôt société depuis création (27 000 €) + régularisation emprunt + rappel CFE. Le marché au cadran est un bel outil pour l'économie. J.F. PEGUET remercie tous ceux qui ont participé à la mise en place du marché.

Commission environnement : Daniel VINCENT rappelle la réunion de la commission en février, les OM sont légèrement en hausse, un travail est en cours avec l'EHPAD de Semur pour diminuer le tonnage (environ 1 tonne/ semaine). Le tri sélectif est en hausse. Le co-compostage avec les agriculteurs a des résultats prometteurs – diminution des trajets pour collecte OM – Réglementation avec les professionnels donne satisfaction – Les travaux de mise en conformité de la déchèterie se feront en cours d'année, la déclaration préalable de reclassement de la déchèterie auprès de la DREAL sera déposée cette semaine. Budget : le taux TEOM reste idem malgré la hausse de la TVA et de la TGAP. Achats de 15 bacs 660 litres et 4 containers – l'emploi de Michel DOLANGE est bénéfique – une étude pour la mise en place de moyens incitatifs sera lancée – les journées environnement auront lieu les 5 et 6 juin avec les écoles (un spectacle aura lieu à St Julien de Jonzy) – les écoles participeront également à la fête des simples en septembre à Fleury la Montagne – Il remercie les membres de la commission pour le travail réalisé, leur dynamisme et les actions conduites depuis 2008. Cette activité très soutenue en 6 ans s'est traduite par : 14 réunions de la commission, 6 réunions avec les enseignants, 6 animations avec les écoles, 3 animations avec MFR d'Anzy le Duc, 4 accueils d'élus de com com voisines, 22 réunions avec les prestataires, 12 avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture pour la mise en place du co-compostage, 90 réunions avec le SMEVOM, la construction déchèterie en 2011, un appel d'offre en 2010 pour déchets ménagers etc... Baisse de la

taxe OM de 20% en 6 ans grâce à de bons résultats de tri et à une bonne gestion des recyclables en déchèterie.

Commission tourisme : Isabelle LAGOUTTE informe avoir participé à une réunion au Pays Charolais Brionnais pour le choix de l'architecte qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre du CIAP (Centre d'Interprétation dédié au Patrimoine Architectural et Paysager du territoire). La commission se réunira le 20 mars pour clôturer le mandat. Les membres sont vivement remerciés pour leur implication au cours des 6 années.

Commission action sociale : François BACIAK donne le compte rendu de l'association « Entraide Brionnaise » pour le transport des personnes. Presque toutes les communes sont adhérentes et le nombre de kms parcourus varie selon les demandes. M. Gérard LORTON de Semur en Brionnais succède à Mme Suzanne BLANCHARD pour le poste de Président. Le centre de loisirs a bien fonctionné pendant les vacances de février, il en est de même pour les ados.

Commission agricole : Pierre DURIAU rappelle qu'une somme de 2000 € a été prévu au budget pour l'amélioration de l'espace dégustation. La saison débutera en mai bien qu'un groupe soit inscrit pour le 19 mars. Il remercie également tous les membres de la commission pour le travail effectué au cours du mandat

Commission communication : David CORDEIRO informe le conseil communautaire des observations qu'il a adressées au commissaire enquêteur concernant les réserves émises sur le volet commercial (DAC) du SCOT : zones commerciales trop grandes et éloignées des centres villes, l'enjeu est d'éviter l'extension – absence de priorisation et de temporalité

Tour de table : François BACIAK s'inquiète des dégradations en raison de la météo pluvieuse sur la RD 9 en direction de St Julien de Jonzy.

Jean François PEGUET signale également des fortes dégradations sur la route entre St Christophe et Ste Foy (Palenturau). Les Maires concernés feront parvenir un courrier à André MAMESSIER qui prendra contact avec la DRI

Le Président clôture la séance en remerciant les présidents de commissions et tous les délégués pour l'excellent travail fourni durant les 6 années. Il remercie également Melle PLACE pour sa présence ainsi que la presse.